

Réseau Partecipando¹ - Programme européen URBACT GRILLE D'ANALYSE QUALITATIVE DES EXPÉRIENCES LOCALES

Pour chacune des questions, remplir :

- *l'état des lieux*
- *les facteurs de succès*
- *les facteurs critiques*
- *la tendance (dimension diachronique)*

1. LA PARTICIPATION POURQUOI ET POUR QUI

Origine de l'expérience

- L'expérience est-elle née d'une initiative par le haut (élus) ou par le bas (la population organisée) ou d'un organe intermédiaire ou de la rencontre de plusieurs initiatives ?
- L'adhésion de l'administration dans son ensemble au choix d'expérimenter des processus participatifs a-t-il été unitaire ou bien y a-t-il eu des différences entre les directions, services ?

Les objectifs de la participation

- Dans quel domaine les objectifs de l'institution se situaient-ils par rapport au processus de participation : social ? administratif ? politique ? Entendait-on créer un consensus politique, réduire les tensions sociales, réaliser des choix d'inclusion en faveur des personnes en difficulté, améliorer l'efficacité ou l'efficacités des actions de l'administration ?
- L'objectif des moments de rencontre et d'interaction est-il : d'informer sur les actions de l'administration, de demander des avis, de prendre ensemble des décisions, d'identifier des acteurs et des modalités de co-financement de l'action publique, d'engager les habitants dans la coproduction et/ou la gestion ou l'évaluation des actions et projets ?
- Pour quels aspects le processus crée-t-il une prise de conscience, une éducation à la citoyenneté, une occasion de formation, de construction de capacités de projet, de compréhension politique des problèmes du monde ? Et de quelle manière ces objectifs ont-ils été poursuivis ?
- Le processus est-il ouvertement orienté vers les catégories les plus pauvres de la population ? Y a-t-il des actions de discrimination positive au centre du processus de participation ?

Les acteurs de la participation

- La totalité de la population peut-elle participer ? Les jeunes, les enfants, les immigrés aussi ?
- Un statut de citoyenneté particulier est-il requis pour accéder aux processus de participation ? Demande-t-on un document d'identification (ou d'identité) ? Lequel ?
- Les conditions d'accès sont-elles égales pour toutes les catégories sociales (horaires optimaux, centralité ou accessibilité des lieux, baby-sitting sur les lieux pour favoriser la participation des familles et des femmes) ?
- Des enquêtes d'accompagnement et de pilotage de la participation au processus ont-elles eu lieu, pour connaître le profil social des participants ? Si oui, qui les a menées et pour qui ? Par quelles méthodes et avec quel degré de scientificité ? Quels en sont les résultats ?
- Quelles catégories sociales, tranches d'âge et sexe sont le plus actives dans le processus ? Quelles sont les actions entreprises pour atteindre aussi les catégories moins actives actuellement ?

2. OUTILS ET METHODES POUR LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Instances locales de participation (structurées ou informelles)

- Sous quelles formes la population est-elle appelée à participer ? ex. assemblées physiques, référendum, commissions consultatives thématiques, conseils, ateliers, appels à contribution par internet, enquêtes et questionnaires (téléphoniques, par courrier, par internet, soumis à des opérateurs dûment formés, ...) ?
- Le processus de participation mis en œuvre garantit-il l'indépendance d'expression de la population ?

¹ PARTECIPANDO = Participation des citoyens aux programmes intégrés de requalification urbaine comme clé pour la cohésion sociale, programme européen URBACT 2002-2007

- L'élection de « représentants » ou « délégués » des habitants pour participer au processus est-elle prévue ? ou la désignation par les élus ? ou le choix par des associations précédemment identifiées ? Quelle est la durée du mandat de représentation ? Quel est le contenu de la délégation de pouvoir (mandat impératif ou non) ?
- La participation a-t-elle été codifiée dans un statut, ou protégée par l'insertion dans le « droit commun » (statuts ou règlement de l'administration publique qui l'a promue) ?

Flexibilité et degré de protection des règles

- Comment les « règles » du dispositif ou des dispositifs ont-elles été élaborées ? Uniquement par les élus ? par l'administration avec validation par les élus ? par la population ? par des experts externes ? Ont-elles été l'objet d'une élaboration conjointe ?
- Quels sont les mécanismes pour empêcher la confiscation du pouvoir de débat ou de décision par des « habitants de profession » ? La révocabilité ? La rotation ? Le tirage au sort ? Des mécanismes de gestion transparente des assemblées publiques et ateliers (règlement, présence de facilitateurs, inscription à des tours de parole chronométrés, ...) ?
- Le processus est-il flexible quant à la modification de ses règles ? Comment ?
- Quelles garanties le pouvoir politique offre-t-il à ceux qui participent ? Une forte transparence ? L'engagement préliminaire de respecter les décisions de la population organisée dans le processus ? Présence d'un tiers garant ? Le pouvoir politique s'engage-t-il à la diffusion des informations tout au long du processus ?
- Qui identifie et comment les priorités à traiter et les questions à reléguer au bas de la liste ?
- Les indicateurs pour mesurer les résultats du processus sont-ils d'ordre intuitif ou scientifique ? Leurs paramètres ont-ils été construits ensemble avec les habitants dans le parcours de participation ou sont-ils le fruit d'une évaluation unilatérale de l'administration ou d'un organe externe ?

Les techniques et les lieux

- Quelles techniques consolidées ont-elles été utilisées pour structurer les rencontres avec les citoyens et organisations socio-économiques (*visioning, focus group, planning for real, etc.*) ?
- La gestion des moments d'interaction et d'écoute publique a-t-elle été réalisée par le recours à l'auto-organisation des citoyens ? ou au tissu associatif préexistant ? à des professionnels externes ? à des fonctionnaires ou techniciens de l'administration ? à des politiciens ? Comment et par qui s'opère le choix de ces « modérateurs » ?
- Existe-t-il une structure physique de référence pour la population engagée dans le processus ? Quel type de structure est-ce (structure préexistante ? nouvelle structure créée exprès ? sièges temporaires tournants ? etc) ? Comment fonctionne cette structure (horaires, gestion, types d'espaces internes) ? Des espaces symboliques et traditionnels du pouvoir représentatif ont-ils été ouverts au public (salle du conseil, cabinets, etc.) ?
- Les espaces de rencontre ont-ils été structurés pour favoriser le dialogue paritaire ? ou sont-ils du type salle de conférences ou théâtre traditionnel avec une estrade ou une table relevée d'un côté et les spectateurs en bas de l'autre ?
- Quelles sont les méthodes et techniques utilisées pour favoriser la qualité du dialogue ? Le recours à des facilitateurs ? La division en petits groupes ?
- Quels sont les mécanismes mis en place pour éviter les phénomènes de désintéressement et désengagement du type NIMBY (*not in my backyard*) ?

3. LA COMMUNICATION ET LA FORMATION DES ACTEURS

La communication

- Par quels outils l'information a-t-elle eu lieu ? TV, radio, lettres d'information, rencontres publiques, affichage, lettres d'invitation à domicile, SMS ou courriels ou réseaux sociaux, haut-parleurs sur une auto, ... ?
- Quelles ressources humaines et financières sont utilisées pour le processus de communication et de participation ?
- Est-il possible d'identifier le pourcentage du budget du projet qui a servi à soutenir le processus de participation ? Quelles ont été les principales catégories de dépenses ?
- Comment l'approche communicative des institutions à l'égard des citoyens durant le processus de participation a-t-elle été perçue (transparente et de dialogue, paternaliste, pédagogique, bureaucratique et techniciste, autres...) ?

- Dans les expériences, ressort-il un bon niveau d'intégration entre le savoir technique et le savoir commun, pour la diffusion et l'échange des connaissances et des informations ?
- La communication a-t-elle été gérée directement par l'institution ou a-t-on recherché le soutien d'organisations privées, sociales, médiatiques indépendantes ?
- Des commissions d'observateurs ont-elles été créées pour le pilotage et l'information du public sur les différentes phases de planification et mise en œuvre des projets ?
- Les points de vue transmis par des moyens informatiques et ceux transmis lors de rencontres ont-ils reçu la même attention ? Pourquoi ?
- Quel est le degré d'engagement de l'administration dans la communication des actions réalisées sur la base de décisions prises par les processus de participation ? Quels moyens utilise-t-on ?
- D'une rencontre à l'autre, le processus recommence-t-il à zéro ou des témoignages et actes sont-ils produits, à consulter par les nouveaux participants, afin de ne pas tout re-expliquer ?

Capacity building et formation

- Qui a réalisé la formation (et pour qui) dans le processus ?
- Est-ce que le processus de participation utilise, valorise ou stimule la création de nouvelles figures professionnelles pour favoriser le dialogue entre différents types d'acteurs ? Si oui lesquelles ?
- Le processus de participation a-t-il utilisé des technologies d'information spécifiques, et comment ? Si oui, quelle attention a été réservée à l'égalité d'accès et d'utilisation de tous les publics ? Des cibles particulières ont-elles été identifiées ou la technologie a-t-elle été proposée sans discrimination à tous les citoyens ?
- A-t-on facilité le dialogue individuel ou collectif ?
- La mise en commun d'outils de connaissance d'experts (clés de lecture des décisions, outils de comptabilité, glossaires terminologiques, etc) a-t-elle été l'objet d'une attention suffisante ?
- Quelle attention y a-t-il eu vis à vis de l'utilisation de langages différents (graphiques, photographiques, *rendering*, modèles en 3D, théâtre de rue, techniques d'animation pour l'éducation à l'environnement,...) pour atteindre des publics de cultures différentes et/ou des personnes entrées dans le processus à des moments différents du parcours de participation ?

4. LES ASPECTS PARTICIPATIFS DANS LES DIFFERENTES PHASES D'AVANCEMENT D'UN PROJET

Les divers stades de la participation dans un projet

- Le projet et ses financements étaient-ils préexistants ou sont-ils venus comme conséquence du processus de participation ?
 - Le choix des priorités budgétaires ou même l'ensemble de la structure du budget ont-ils été partagés ? De quelle manière la société civile a-t-elle pu intervenir sur les choix d'ordre économique et financier ?
- La participation était-elle prévue dès le début ou a-t-elle été introduite par la suite dans un traditionnel processus de montage technique du projet ? Et dans ce cas pour quelles raisons a-t-elle été introduite ?
- Dans quelles phases le processus de participation est-il intervenu : communication d'une opération déjà prévue ? construction des orientations générales d'une nouvelle opération à prévoir ? orientations du projet ? projet de détail d'un ouvrage ou service ? maintenance et/ou gestion d'un ouvrage ou service ?

Niveaux de la participation et référents institutionnels

- Quel est le niveau dans l'échelle géographique atteint par le processus de participation ?
- Le processus de participation fait-il partie du parcours du projet en fonction d'un secteur d'intervention spécifique (logement social, renouvellement urbain d'un quartier dégradé, planification territoriale avec les écoles, planification et/ou gestion de services publics etc ? De quel secteur s'agit-il ? Ou bien fait-il partie d'un parcours « intégré », qui traite plusieurs aspects complémentaires ? Lesquels ?
- Quels sont les secteurs institutionnels engagés dans le projet ?
- Quel niveau de coordination et d'intégration s'est-il vérifié entre les différents secteurs de l'administration qui se sont engagés ?
- De quelle manière le pouvoir politique (élus) réorganise-t-il l'autorité administrative (commune, intercommunalité, département, région, Etat,...) pour la réalisation de ce type de processus ? Et comment les organes de délibération des élus se réorganisent-ils ?

- Quel type d'engagement des acteurs institutionnels y a-t-il dans le processus de participation ? Est-ce que ce ne sont que les responsables des services qui sont engagés ? Tous les agents ? Le seul responsable direct du processus ou aussi les responsables institutionnels à un niveau supérieur ?
- Le principal référent du processus a-t-il été le pouvoir exécutif (maire, élus) ou le pouvoir législatif (conseils municipaux et départementaux) ?
- Une modernisation administrative est-elle en cours ? Si oui est-elle ciblée sur l'introduction de critères de marché, sur des réformes internes pour la transversalité et la responsabilisation collective par rapport aux projets, ou sur la prise en compte des processus de participation ? La mise en œuvre des processus de participation est-elle à l'origine de cette modernisation ou en est-elle la conséquence ?

non daté, antérieur à 2005